bilan D'ACTIVITÉS 2009

PÔLENERGIE

PÔLENERGIE
INFORMER & ACCOMPAGNER

sommaire

EDITORIAL 1

INFORMER – ESPACE INFO ENERGIE 2

aller au devant des publics 4

les demandes de nos publics 7

communiquer 9

ACCOMPAGNER 10

Maîtrise de l'énergie et efficacité énergétique 12

L'éco-construction en émergence 14

Bois-énergie, un enjeu de développement local 15

Solaire thermique, un marché stable 16

L'essor du photovoltaïque se poursuit 17

Faire émerger les politiques publiques de demain 18

L'ÉQUIPE 20

PARTENAIRES 21

édito

AGIR DANS LA CONCERTATION, ÊTRE PRÉSENT POUR LES PORTEURS D'INITIATIVES

Malgré le contexte de crise économique et sociale, les porteurs de projet locaux, de plus en plus convaincus de l'intérêt environnemental et économique, du potentiel de développement local et de la nécessité d'agir au regard des enjeux énergétiques et climatiques, continuent de solliciter Polénergie pour les accompagner dans leur réflexion.

Face à cette demande qui évolue, la mise en œuvre de nouveaux partenariats avec les acteurs du terrain répond aux besoins accrus de concertation que suscitent la montée en puissance de la demande et l'implication croissante des acteurs locaux. Les nombreux échanges que nous avons eu avec les acteurs intervenant auprès des collectivités, des opérateurs et des particuliers, ont permis de continuer à faire émerger une vision partagée du rôle de chacun et d'assurer la réelle efficacité des moyens engagés sur le terrain.

Ainsi, en avril 2009, une convention de partenariat a été signée avec le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche. Elle ouvre notamment des perspectives pour la mise en œuvre d'un suivi conjoint et d'un partage du travail d'accompagnement réalisés en direction des collectivités, la coanimation du comité départemental de l'énergie.

Une concertation similaire a aussi été mise en œuvre autour du développement d'actions en direction des filières touristiques. De même, c'est une approche concertée qui aura permis de mettre en place un fond d'intervention sur la maîtrise de l'énergie dans les ménages en situation de précarité énergétique.

Ces dynamiques partenariales nous permettent de voir émerger des initiatives conjointes avec les bailleurs sociaux, les Chambres Consulaires, les territoires de projets, ...

Le 30 juin 2009, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et Polénergie ont signé une convention de partenariat concernant la prise en compte des enjeux énergétiques dans les exploitations agricoles ardéchoises. Ce partenariat permettra d'approfondir et de développer des pratiques de travail en commun déjà existantes.

Il marque aussi la volonté des professionnels du monde agricole de s'engager résolument sur les enjeux énergétiques et climatiques à l'échelle de leurs exploitations.

Fait marquant également, Polénergie s'est impliquée dans des actions transversales en réponse aux démarches territoriales visant à mieux prendre en compte les enjeux climatiques et énergétiques. L'association a aussi développé de nouvelles compétences relatives à la gestion plus raisonnée de nos ressources.

À travers ces dynamiques, ces nouvelles compétences, ces nouveaux partenariats, l'association Polénergie contribue à la construction d'une approche locale des problématiques énergétiques, elle renouvelle son action et favorise la diffusion de bonnes pratiques en matière de choix et de comportement énergétiques, de préservation des ressources. Peu à peu les thèmes qu'elle tente d'incarner depuis sa création se diffusent, font l'objet d'une appropriation locale toujours plus large. Polénergie n'est bien évidemment pas la seule « cause » de cette évolution. Le contexte régional, national et international joue un rôle levier majeur. Mais nous sommes convaincus que sans relais de terrain efficace, présent localement aux côtés des porteurs d'initiatives, cette pression « sociétale », ce « sens de l'histoire » risque de ne générer que du désarroi chez des acteurs encore trop mal outillés pour faire face aux enjeux colossaux que représente la transition vers un usage plus rationnel de ce bien si précieux qu'est l'énergie.

informer

ESPACE INFO ÉNERGIE

L'objectif principal de l'Espace Info Energie est d'informer les particuliers, les collectivités et les entreprises sur toute question relative à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables.

Sur le département de l'Ardèche, Polénergie assure ces missions avec le soutien de l'ADEME, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Général de l'Ardèche et du Contrat de Développement Rhône-Alpes VALence Drôme Ardèche Centre (CDRA VALDAC).

INFO→ ÉNERGIE

Aller au devant des PUBLICS pour sensibiliser

Notre présence sur 6 foires et salons locaux, 4 expositions a permis de sensibiliser plus de 650 personnes. C'est l'occasion de présenter les services que nous pouvons apporter à un public qui ne nous connaît pas forcément, d'être à l'écoute de ses attentes.

ÉLARGIR NOS CHAMPS D'INTERVENTION

Depuis 1994, Polénergie a acquis un savoir faire en matière d'animation dans le domaine de l'énergie et participe régulièrement à des évènements tels que conférences, foires, salons, etc... Elle utilise cette compétence en élargissant ses champs d'intervention à :

- *la maîtrise de la consommation d'eau - participation au premier forum de l'eau organisé par le Syndicat Eyrieux Claire,*
- *l'éco-consommation - mission pilote confiée par l'ADEME aux membres du réseau IERA (Info Energie Rhône-Alpes),*
- *la sensibilisation des touristes dans les documents de promotion touristique & la mobilisation des acteurs du tourisme.*

ÉDUCATION À L'ÉNERGIE

Polénergie s'implique dans l'accompagnement des établissements scolaires et des actions de territoire. 500 personnes fréquentant les établissements scolaires (élèves, enseignants, techniciens...) ont été mobilisés autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Polénergie allie ses compétences aux autres acteurs de l'éducation à l'environnement de l'Ardèche via :

- *L'Eco-Parlement des jeunes®, en accompagnant 2 classes du Lycée Marcel Gimond à Aubenas dans leurs projets pédagogiques de communication*
- *Les Assises Ardéchoises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, en octobre, initiées par le Collectif Pétale 07. Elles ont rassemblé 170 personnes, sur des thématiques variées et dans une ambiance conviviale. Polénergie a animé un atelier autour de l'« Éducation sur le thème de l'habitat dans une démarche de développement durable ».*

visite Rénovation Basse Energie à Satillieu

animer

16 conférences et réunions d'informations, 11 visites de sites ont permis de présenter des démarches exemplaires, d'échanger et débattre avec près de 650 personnes.

L'ESPACE RESSOURCES

Polénergie met à disposition du public son fond documentaire sur l'énergie (environ 300 ouvrages et une dizaine d'abonnements à des magazines spécialisés). Une salle est dédiée à la consultation, au siège, à côté de l'espace accueil où ont lieu les rendez-vous EIE.

UNE EXPOSITION « RESSOURCES LOCALES, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES TERRITOIRES RURAUX »

Composée de 6 panneaux, elle présente les enjeux et atouts de notre territoire essentiellement rural, à appréhender l'énergie transversalement dans les projets liés à l'aménagement et à la valorisation du territoire et de ses ressources, dans l'habitat, le rôle des collectivités et la nécessité de l'implication de tous. Sa diffusion a commencé en 2009 et continue en 2010.

apporter des conseils objectifs, INDÉPENDANTS et gratuits sur l'énergie

A chaque demande (téléphonique, entretien...), des éléments de réponse sont apportés, suivis d'un envoi de documentation ou d'une recherche documentaire approfondie lorsque cela est nécessaire.

L'accessibilité des publics à nos services est une de nos priorités. La création des deux antennes et le déploiement des permanences délocalisées répondent à un besoin de proximité. Elles nous permettent de nous rapprocher des demandes des particuliers, collectivités et industriels et donc de favoriser l'émergence de projets. Début 2010, un nouveau lieu d'accueil ouvre ses portes à la préfecture de Privas.

2003
mise en place des premières permanences délocalisées à la CCI d'Annonay.
2006
création de l'antenne Nord avec des permanences à la CCI d'Annonay et à Quintenas.
2007
mise en place de permanences délocalisées sur la commune de La Voulte sur Rhône.
2008
ouverture de l'antenne Centre de Polénergie à la Voulte sur Rhône
Fin 2008
mise en place de permanences à Privas, Vernoux en Vivarais, Lamastre, Le Cheylard dans le cadre de l'action énergie et territoire en partenariat avec le CDRA VALDAC.
2010
création d'une nouvelle permanence délocalisée à la préfecture de Privas.

les demandes DE NOS PUBLICS

UNE ÉVOLUTION STABLE DU NOMBRE DE CONTACTS

2009 a été marquée par l'arrivée de nouveaux dispositifs d'aides pour les particuliers : le chèque-énergie, l'éco-prêt à taux zéro et la majoration du prêt à 0 %.

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Contacts	1052	1140	1502	2467	2066	2183	2298	2183
Variation		8%	32%	64%	-16%	6%	5%	-5%

Malgré notre mobilisation forte sur la communication locale (émissions de radios, animations...), l'effet Eco-PTZ et la campagne nationale de l'ADEME débutée au mois d'avril, on note une stagnation voire une baisse du nombre de contacts. Une des difficultés réside dans des facteurs indépendants de notre volonté. En effet, **les fluctuations du coût de l'énergie et le contexte économique difficile (les capacités d'investissement des porteurs de projets) influencent directement le nombre de nos contacts annuels.**

TYPE DE TRAVAUX ENVISAGÉS

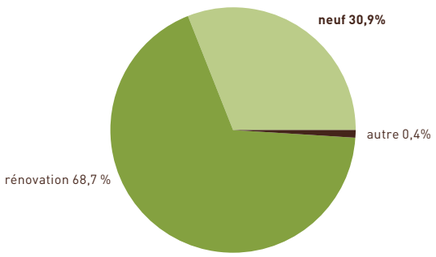

ANCIENNETÉ DU BÂTIMENT.

La part des rénovations a toujours une large importance par rapport au neuf. **La rénovation du patrimoine ardéchois est un véritable enjeu** si l'on veut atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La réfection de ces vieilles pierres fait appel à des connaissances qui vont au-delà de la simple thermique. Les questions propres à l'architecture sont alors renvoyées au CAUE.

CONSEILS APPORTÉS

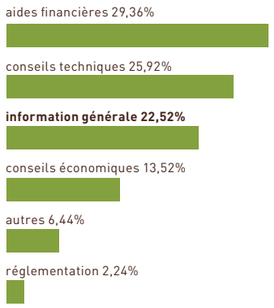

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR TYPE DE CONSEIL.

Lors de la première approche, le particulier vient, généralement, à la recherche d'une **première information d'ordre général**. Lorsque celui-ci avance dans son projet, il souhaite connaître les appuis financiers auxquels il peut prétendre et être conseillé sur les différentes possibilités techniques. Le conseil économique vient en parallèle des choix techniques.

Les aides financières représentent le premier type de renseignements que le grand public recherche. La mise en place de l'éco-prêt à 0 % et la majoration du prêt à 0 % à l'acquisition ont entrainé une vague de questionnements nouveaux en plus des demandes sur les aides financières classiques. 161 demandes traitées concernaient, entre autres, le dispositif éco-prêt à taux zéro.

Le conseil technique représente le deuxième type de demande. Une partie des particuliers nous consulte pour des informations de plus en plus pointues sur les aspects techniques.

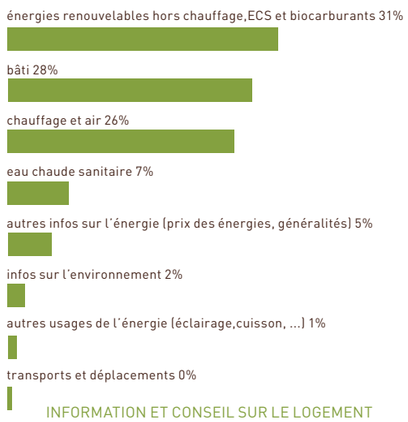

INFORMATION ET CONSEIL SUR LE LOGEMENT

La part des énergies renouvelables hors chauffage ne cesse d'augmenter depuis 2006.

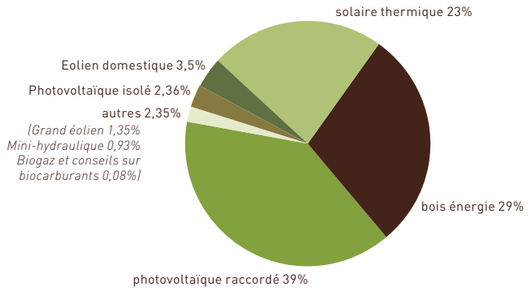

RÉPARTITION DES DEMANDES SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis juillet 2006, **le photovoltaïque est en pleine effervescence**. Il est passé d'une demande modérée (11 %) au premier centre d'intérêt chez les particuliers (39 %) qui nous contactent sur les énergies renouvelables.

En effet, l'attractivité des tarifs d'achats d'EDF a engendré une forte demande sur le sujet et aussi beaucoup de désillusions. Certaines sociétés n'hésitent pas à entretenir les mythes du photovoltaïque comme investissement financier ou comme réponse aux besoins du chauffage électrique. Les commerciaux peu scrupuleux sont nombreux. Face à ces dérives, notre intervention est d'autant plus justifiée. Nous rencontrons aussi de manière plus ponctuelle ce genre de problème pour le petit éolien. .

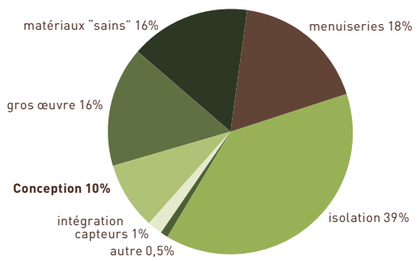

CONSEILS SUR LE BÂTI

De plus en plus, le particulier est conscient que **l'isolation est la base de la maîtrise de l'énergie** dans l'habitat.

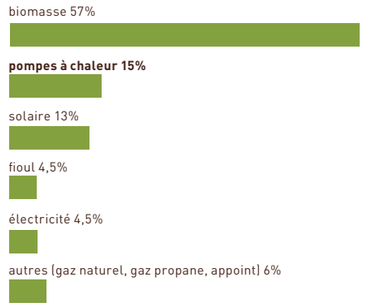

CONSEILS SUR L'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE

La demande sur les pompes à chaleur est très présente, voire même dans certains cas inquiétante. En effet, facile à installer, elle est préconisée par les installateurs aussi bien en construction qu'en rénovation. La variabilité des coefficients de performances en fonction des températures extérieures est rarement portée à connaissance du particulier. La confusion entre énergies renouvelables, aérothermie et géothermie est largement et sciemment entretenue.

Le SDE (Syndicat Départemental de l'Energie) a publiquement annoncé que le nombre croissant d'installations de PAC obligera un renforcement du réseau important sur le département.

Le bois-énergie est abordé dans plus de la moitié des conseils sur les énergies renouvelables. Le retour à ce type de chauffage peut s'expliquer de plusieurs manières. D'une part les particuliers cherchent à revenir à la simplicité en utilisant une ressource locale et en diminuant leurs coûts de chauffage. D'autre part, le bois granulé offre des systèmes automatiques modernes et performants et son approvisionnement se développe localement.

UNE DÉMARCHE DE PROGRESSION ET DE MUTUALISATION CONTINUE

Les demandes d'information des publics étant de plus en plus complexes et pointues, Polénergie a mis en place des échanges internes où le salarié référent dans son domaine forme les autres membres de l'équipe. Régulièrement, les chargés de mission participent à des formations externes et des colloques afin de parfaire leurs compétences.

Participer aux réflexions et échanger avec l'ensemble des structures de IERA, partager nos outils et nos problématiques permet d'élargir notre vision, d'apporter nos contributions à la dynamique régionale.

UNE ÉVOLUTION DES ATTENTES DE NOS PUBLICS

Un véritable changement s'est opéré. **L'enjeu n'est plus de porter à connaissance mais de guider.** Aujourd'hui, beaucoup connaissent les matériaux écologiques et le bioclimatisme. Ils cherchent un conseil pour le choix dans les produits existants, les négociants et artisans spécialistes de ces sujets. Bien que le grand public nous en demande toujours plus (ex. quel matériau ou artisan choisir ?), nous mettons un point d'honneur à ne pas sortir de notre rôle de conseil et d'information neutre, objectif et gratuit, **« Informer sans décider pour ».**

L'intérêt que porte le grand public aux sujets annexes à l'énergie (l'eau, les matériaux sains, la consommation respectueuse, l'éco-citoyenneté...) est une véritable tendance. Celui-ci s'engage, de plus en plus, dans une démarche globale plus respectueuse de l'environnement. Cette évolution s'est confirmée dans le cadre de l'enquête éco-consommation conduite auprès des publics de l'EIE.

Plus d'informations : feuille de Polénergie n° 29 – février 2010.

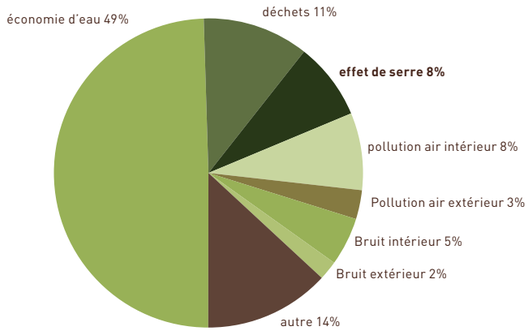

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENVIRONNEMENT.

communiquer

LES PUBLICATIONS & RELATIONS MÉDIAS

15 publications ont été réalisées. Parmi celles-ci figurent les programmes d'animations, des documents d'information sur la construction et la rénovation performante... Notre contribution à la rédaction d'un dossier Energie de 9 pages dans Relief, le Magazine du Conseil Général de l'Ardèche, diffusé à 140 500 exemplaires a permis de toucher largement le grand public Ardéchois sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

Les médias se font de plus en plus l'écho des initiatives de Développement Durable dont celles diffusées par Polénergie. De nombreux articles de presse permettent d'informer sur nos diverses activités. Les communiqués transmis par Polénergie sont bien relayés. En février 2009, 1/4 de page intitulé « Polénergie, les bons choix, construire, se chauffer, s'éclairer - un espace pour tous » présentait l'ensemble de nos missions dans le Dauphiné Libéré. De même, le communiqué réalisé à l'occasion des journées photovoltaïques initiées par la préfecture de Région a permis de rappeler le B.A.-BA de cette technologie et la meilleure façon de procéder pour s'équiper en cellules bleues. Les médias ont également répondu présent à l'occasion :

- *des signatures de conventions de partenariat (avec le SDE, la Chambre d'Agriculture...)*
- *du lancement du Plan Climat Energie et Territoire en Ardèche verte.*

POLÉNERGIE SUR LES ONDES

Des chroniques régulières sont diffusées sur Fréquence 7 les lundis à 17h15 et mercredis à 11h45, dans Brèves Énergies. Chaque émission présente une technique et ses intérêts, un témoignage, une démarche. Bien que les retombées ne soient pas immédiates, quelques retours nous laissent entendre que ces émissions sont appréciées. Ce partenariat avec Fréquence 7 permet de « placer Polénergie sur les ondes » et de faire écho aux dynamiques et initiatives locales de porteurs de projets. Les radios nous sollicitent régulièrement pour des émissions thématiques : la précarité énergétique (RCF), le métier de conseiller EIE (Info RC), sont autant de sujets qui intéressent ce média.

LE SITE INTERNET

Le site de Polénergie **www.polenergie.org** a reçu 1 000 à 2 500 visiteurs par mois sur l'année, pour un total de 20 144 visites. Le site **www.energie-valdac.org**, dédié à l'action VALDAC a reçu 310 visites pour 253 visiteurs.

Une nouvelle approche graphique et un contenu à la mesure de cette fréquentation ont été mis en service durant l'été 2009. Le site de Polénergie se concentre désormais sur trois thèmes :

- *l'actualité et les actions des partenaires,*
- *les animations sur le territoire,*
- *l'espace ressource.*

Cette architecture simple facilite l'accès au contenu. Elle renforce la vocation du site à être un relai local d'information.

www.polenergie.org

AMÉLIORER L'IMPACT DE NOTRE COMMUNICATION

L'image étant désormais incontournable en terme de popularité et d'identité d'une structure, et pour recentrer ses activités vers **son cœur de métier**, l'énergie, Polénergie a fait le choix de recourir à un professionnel de la communication. Un diagnostic de la communication a été conduit fin 2009 en vue de :

- *redéfinir les valeurs de l'Association à travers* ***l'identité visuelle*** *(signature, logo, accroche),*
- ***améliorer et professionnaliser*** *la communication visuelle de nos supports.*

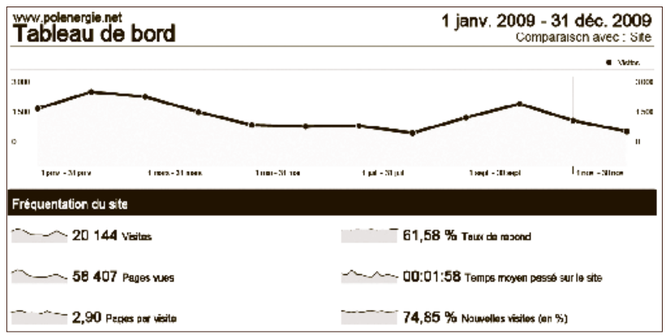

statistique du site internet de polenergie (www.polenergie.org)

accompagner

DES FINANCEMENTS *diversifiés*

POUR ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES

Polénergie mobilise des financements pour diversifier et renforcer les accompagnements auprès des différents porteurs de projet du territoire.

Ces programmes variés ont ainsi permis d'accompagner 134 projets :

116 porteurs de **projet collectifs privés ou publics** via le programme URE-ENR financé par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes et l'action « Énergie et territoire » sur le territoire VALDAC **(CDRA VALence Drôme Ardèche Centre).**

2 établissements de santé et **maisons de retraite (Mret)** via le programme co-financé par le Conseil Général et l'ADEME

3 collectivités et porteurs de projet locaux via **Mountain Resrue** (programme européen piloté par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche),

12 professionnels de l'hébergement touristique **(gîtes, chambres d'hôtes et campings privés ou communaux)** en Ardèche verte dans le cadre d'une action co-construite avec le Pays de l'Ardèche verte.

1 projet de **Gites en vue d'être labellisés Ecogite** en partenariat avec Gîtes de France.

Selon le degré d'avancement de la réflexion du maître d'ouvrage, Polénergie propose d'intervenir en :

Sensibilisation : pour définir la viabilité économique et environnementale du projet,

Accompagnement de projet : pour optimiser le projet, valider la cohérence des choix techniques et environnementaux en lien avec la maîtrise d'œuvre (bureau d'étude, architecte).

SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT *des filières*

Les chargés de mission suivent les évolutions techniques, réglementaires et environnementales en participant à des colloques, des réunions techniques.

Les comités départementaux co-organisés par Polénergie et le SDE 07 permettent de mieux associer les acteurs de terrain (Chambres Consulaires, collectivités locales et territoriales, interprofession du bois -FIBOIS), de mutualiser les approches, de répondre aux initiatives locales en vue de généraliser la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

maîtrise DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la multiplication des aides financières et dispositifs incitatifs, nous avons constaté une hausse conséquente du nombre de sollicitations pour des rénovations et des constructions de logements à basse consommation d'énergie.

En rénovation, la mise en place de l'appel à projets « 100 rénovations basse énergie » (RBE) de la Région Rhône-Alpes a entraîné un nombre important de demandes d'informations sur le contenu de cet appel à projets et ses critères d'éligibilité, ce qui témoigne de l'intérêt grandissant porté aux questions d'énergie dans les logements existants. Par ailleurs, des personnes nous ayant contactés pour des questions sur l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) se sont montrées intéressées et prêtes à aller plus loin dans leurs démarches sous réserve d'obtention de l'aide régionale, qui se révèle donc être un bon levier de décision.

Les sollicitations pour des constructions neuves « performantes » ont elles aussi afflué, portées par des incitations fortes au niveau national, au premier rang desquelles, bien que son décret d'application soit paru plusieurs mois après l'annonce de la mesure, la majoration du prêt à taux zéro pour les logements labellisés « BBC Effinergie ». Cette augmentation des demandes d'informations pour des logements neufs à basse consommation est également perçue par les professionnels de la construction, dont certains n'hésitent pas à se tourner vers nous pour les aider à répondre au mieux à ces nouvelles demandes.

visite MBE St Etienne de Boulogne

PRÉCARITÉ énergétique

Le travail mené depuis maintenant plus de trois ans par Polénergie s'est concrétisé par l'aboutissement des démarches menant à la création du dispositif ardéchois de lutte contre la précarité énergétique. Ce dispositif, animé en partenariat avec le PACT H&D de l'Ardèche et le Conseil Général, se présente sous la forme d'un fonds départemental d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie à destination des foyers à faibles revenus et d'une animation auprès des acteurs de l'action sociale.

19 visites ont été effectuées. Elles sont suivies de la remise d'un rapport de propositions de travaux, transmis au PACT H&D pour le montage des dossiers et aux travailleurs sociaux.

La lutte contre la précarité énergétique figure parmi **les engagements du Grenelle de l'Environnement** et constitue une des priorités du nouveau Pacte de Solidarité Écologique. À ce titre, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a annoncé la tenue de tables rondes départementales de lutte contre la précarité énergétique, qui devront associer tous les acteurs locaux.

Ces annonces ne peuvent bien évidemment que nous réjouir dans la perspective de faire grossir la goutte d'eau qu'est pour le moment le fonds ardéchois, dont les objectifs sont limités par les financements disponibles. Polénergie compte apporter sa contribution à la mise en place d'un éventuel plan départemental de plus grande ampleur.

Espérons maintenant que les mesures qui découleront de ces annonces et des travaux à venir seront à la hauteur des ambitions affichées et permettront de pérenniser les initiatives locales, mais aussi et surtout d'apporter une réponse durable au problème préoccupant de la précarité énergétique.

image: rogilde@flickr.com

LES BAILLEURS SOCIAUX ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

En cette année 2009, nous avons pu ressentir un fort engouement de la part des principaux bailleurs sociaux (privés et public) pour entrer dans la démarche de Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB). Quasiment toutes les opérations en neuf sont rentrées dans ce référentiel.

Les bailleurs sociaux se sont appropriés la démarche et ont force de proposition auprès de la maîtrise d'œuvre. De plus ils mettent en application les mêmes références sur des projets ne permettant pas de rentrer dans ce référentiel (rénovation). Par exemple le solaire thermique est devenu automatique alors qu'auparavant il était mis en option et réalisé uniquement si le budget le permettait.

La qualité des projets s'améliore. Sur les premiers projets, on ressentait plus une adaptation des équipements techniques (chaudière condensation, solaire thermique et photovoltaïque) permettant d'atteindre les niveaux de performances exigés, alors qu'actuellement les bailleurs s'orientent vers des solutions nouvelles pour eux (ossature bois, isolation par l'extérieur, chauffage au bois...). Cela a permis d'avoir des projets plus pertinents globalement et en limitant les surcoûts.

La majorité des opérations se limitent au niveau THPE du référentiel. En effet pour franchir le cap supérieur, les solutions techniques mais également les exigences du référentiel (étude thermique dynamique, test d'étanchéité...) suscitent des surcoûts non négligeables. Ainsi sur des petites opérations, le coût des études supplémentaires peut dépasser le montant des subventions.

Des lourdeurs administratives freinent encore les bailleurs sur des petites opérations. Par exemple les certifications (par des certificateurs accrédités) n'apportent pas grand chose sur la qualité des projets, mais créent des problèmes rémanents (données sur l'acoustique pas toujours accessibles, décalage temporel entre le moment où la certification peut être accordée et la date de dépôt de dossier...).

maisons DE RETRAITES

Ce dispositif expérimental a été mis en place suite au constat d'un nombre grandissant de sollicitations de la part des établissements de soin et d'accueil, dont les factures énergétiques peuvent avoir des répercussions importantes sur le coût des prestations offertes par ces établissements.

Deux établissements (EHPAD de Cruas et Hôpital de Lamastre) ont été accompagnés dans leurs projets, avec en filigrane un double objectif d'amélioration du confort des usagers de ces établissements et d'économies d'énergie. Il s'agit pour le premier d'une recherche de pistes d'amélioration de la gestion des installations thermiques, sans travaux sur le bâti, et, pour le second, d'un accompagnement dans l'élaboration d'un programme de travaux avec objectif de performance énergétique dans le cadre d'une restructuration (rénovation et extension).

Ce travail est mené de concert avec les services Établissements et Environnement du Conseil Général, permettant une approche en coût global (investissement + fonctionnement) dans la gestion de ces projets.

Une réunion d'information à destination des gérants d'établissements présentera les études et travaux réalisés ainsi que les mesures réglementaires et les aides liées à la performance énergétique.

éco-tourisme LES ACTEURS SE MOBILISENT

L'année 2009 est marquée par le développement de la filière éco-tourisme par l'Agence de Développement Touristique, l'engagement du Parc Naturel Régional de l'Ardèche dans la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD), la conduite des partenariats entre Polénergie et Rhônalpénergie-Environnement sur le projet SETCOM, Gîtes de France dans sa démarche de labellisation Ecogîte, le Syndicat Mixte Ardèche verte avec les Eco-conseils en Ardèche verte.

l'éco-CONSTRUCTION *en émergence*

Suite à une prise de conscience des enjeux énergétiques, les bâtiments construits actuellement sont de plus en plus performants thermiquement, réduisant ainsi leur impact environnemental durant la phase d'utilisation. Ceci a pour effet de mettre en évidence la part croissante de l'impact de la construction (de plus en plus de matériaux sont utilisés nécessitant de l'énergie pour leur extraction, transformation, transport...) par rapport à l'impact lié à la vie du bâtiment. L'utilisation de matériaux avec une faible énergie grise devient donc une préoccupation majeure.

UN INTÉRÊT CROISSANT DU PUBLIC

Les particuliers, pionniers de cette filière, tentent de démocratiser cette démarche. Ainsi, de nombreux événements (salons sur les communes de Lagorce, Les Vans, Saint Marcel d'Ardèche...) ont connu une affluence très importante. Cet engouement motive les professionnels à se positionner sur ce marché en proposant des prestations répondant à ces attentes. Le nombre d'installations grandissant, cela a pour conséquence de faire baisser le prix des travaux, par exemple l'isolation par ouate de cellulose devient de plus en plus compétitive vis à vis de l'isolation conventionnelle.

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Seul petit bémol sur cette filière, certains secteurs se sont développés trop rapidement par rapport au marché. Par conséquent, des activités comme la distribution de matériaux naturels ont du mal à démarrer (4 magasins se sont ouverts en une année sur le même secteur géographique).

DES AVANCÉES DE LA PART DES FABRICANTS

Un frein identifié au développement de la filière portait notamment sur le secteur collectif lié à l'absence d'avis technique pouvant poser problème au niveau des assurances professionnelles (garantie décennale) et des bureaux de contrôle. Des avancées significatives sur ce sujet ont eu lieu cette année. De nombreux fabricants (ouate de cellulose, fibre de bois) disposent désormais d'avis techniques français, leur permettant ainsi d'augmenter leurs champs d'action. De plus ces fabricants proposent des assurances spécifiques pour les installateurs ayant des difficultés avec leurs assurances professionnelles.

DES ACTIONS STRUCTURANTES

Filière très large et variée, une structuration est nécessaire afin de faciliter les relations entre professionnels et clients. Un recensement des professionnels ayant été réalisé en 2008, il a permis de créer « L'annuaire des acteurs de l'écoconstruction », qui regroupe par corps de métiers les savoirs-faire présents sur le territoire et leurs coordonnées. La première version, sortie durant l'été 2009, se complète au fur et à mesure des retours de professionnels désirant y figurer. Bien qu'actuellement le nombre d'entreprises recensées n'est pas très important (document non exhaustif donc ne reflètant pas complètement la réalité du terrain), il s'étoffe petit à petit et permet déjà d'avoir des contacts quels que soient les corps de métiers recherchés et la situation géographique.

Ecologis 07,
salon de l'écoconstruction des Vans

bois-ÉNERGIE UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La baisse du prix du baril, le flou créé en début d'année sur l'octroi des aides, puis les baisses annoncées sur le montant des subventions dans le cas de petits projets ont fortement contribué à une baisse de motivation dans l'investissement de chaudière bois. Dans nos zones rurales, de telles chaufferies ont pourtant un réel enjeu sur la dynamique locale. Un travail est à faire pour redynamiser ce secteur.

LA NÉCESSITÉ DE SENSIBILISER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Un des freins toujours observé reste la sensibilisation de la maîtrise d'œuvre (architectes, constructeurs...) au bois énergie. En effet, lors de réunions destinées à ce public bien spécifique, ce sont toujours les mêmes personnes motivées que l'on retrouve. C'est pourtant cette cible qui pourrait être force de proposition auprès des maîtres d'ouvrage.

DES PROJETS COMMUNAUX SE TOURNENT VERS LE GRANULÉ

L'intérêt des communes pour le développement des réseaux de chaleur au bois reste important (19 projets communaux en phase de faisabilité actuellement). Ces études aboutissent souvent, du fait des faibles consommations ou des difficultés d'implantation de chaufferies, à la création de chaufferies bois granulé, et ce malgré la volonté politique des communes d'aller vers du bois déchiqueté.

LA PROBLÉMATIQUE DES ÉMISSIONS DE PARTICULES DUES À LA COMBUSTION BOIS

Suite aux polémiques sur la « pollution du bois énergie » (article du Monde notamment) qui a eu des répercutions négatives sur certains projets en Ardèche (Vallon Pont d'Arc), et suite à la participation au colloque « qualité de l'air et combustion du bois », Polénergie a décidé de s'investir dans le groupe de travail régional sur la mise en place d'une démarche qualité de la filière bois énergie (QABE).

DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT COLLECTIF

L'investissement, tout comme en 2008, reste le point crucial pour le « passage à l'acte », notamment dans le privé. Polénergie a travaillé en 2009 sur le volet montage juridique pour l'investissement collectif avec un colloque lors de la semaine du bois. Les montages existants restent peu connus pour le moment.

Visite de la chaufferie de Banne avec 4 collectivités porteuses de projets bois énergie.

solaire THERMIQUE, UN MARCHÉ STABLE

Le marché semble relativement stable tant chez les particuliers que pour les porteurs de projet collectif. Bien que viables financièrement grâce à la fiabilité du matériel, les temps de retour sur investissement sont trop longs pour que cela soit la seule motivation des maîtres d'ouvrage, notamment dans le collectif.

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Le nombre d'installateurs reste constant, le point positif venant de l'absence de cas de dysfonctionnement cette année : ces deux notions sont encourageantes pour le bon développement de la filière. Autre point remarquable, suite à plusieurs années d'augmentation du prix des installations, la tendance est à la baisse. Cette baisse se fait ressentir sur les installations collectives mais n'est pas encore répercutée sur les installations de particuliers.

LE SUCCÈS DE L'AUTO-MONTAGE

La prise de conscience des enjeux écologiques étant de plus en plus présente, les particuliers ont une réelle volonté d'agir. Lorsque les aspects financiers ne permettent pas d'opter pour des solutions classiques, des alternatives intéressantes se développent. Le solaire thermique n'échappe pas à cette règle et de nombreux particuliers se lancent dans l'auto construction ou plus précisément dans l'auto montage. Deux options sont choisies par les maîtres d'ouvrage : l'achat groupé de matériel ou l'achat en grande surface de bricolage qui proposent des prix très bas. L'inquiétude vis à vis de cette solution vient de la qualité des produits proposés, matériels d'importations sur lesquels nous avons encore très peu de retour d'expérience. À cela s'ajoute le peu de conseils disponibles sur les caractéristiques techniques du matériel et sur sa mise en œuvre.

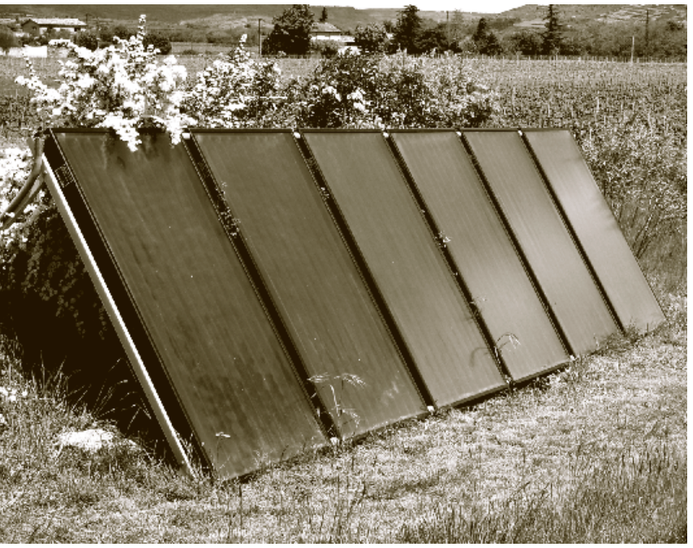

Installation réalisée en auto-montage à St Germain

L'ESSOR DU photovoltaïque SE POURSUIT

L'année 2009 a été marquée par une chute des prix au Watt crête des centrales photovoltaïques, du fait du développement au niveau international de l'industrie solaire. Une accélération des projets photovoltaïques chez les particuliers et les porteurs de projets privés et publics a contribué à un fort développement de l'électricité solaire ardéchoise.

L'évolution des tarifs d'achat en janvier 2010, au demeurant indispensable, modifie l'approche des projets photovoltaïques. Cette évolution est particulièrement importante vis à vis des collectivités, pour que les élus intègrent le fait que le solaire doit devenir à l'horizon de 2020 un élément systématique du bâti.

SITUATION DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ARDÉCHOIS

Les premiers projets agricoles ardéchois, opérationnels dès le premier trimestre, totalisaient plus de 40 kWc. Fait marquant, ils ont été l'œuvre d'artisans locaux, souvent mis en concurrence avec des entreprises aux prétentions nationales. En cours d'année, des projets de fortes puissances ont obtenu leur permis de construire ou ont été réalisés.

La rentabilité du photovoltaïque permet à des projets performants d'ajouter une production électrique à leur bilan énergétique sans pénaliser leur budget de fonctionnement. L'attrait économique a cependant souvent pris le pas sur les autres considérations des maîtres d'ouvrages, ou des propriétaires fonciers. Le démarchage systématique des communes et des agriculteurs par des entreprises proposant locations de toitures et mises à disposition de bâtiments photovoltaïques a été un sujet brûlant d'actualité tout au long de l'année. Les particuliers n'échappent pas au matraquage des démarchages publicitaires. Les cas de vente forcée, encore rares en 2008, sont devenus monnaie courante en 2009, avec des cas de dysfonctionnements portants sur l'étanchéité, des centrales masquées, ou orientées au nord.

INFORMER LES PORTEURS DE PROJET SUR LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

3 réunions d'informations préfectorales sur l'évolution des tarifs d'achat organisées par la DDEA/DDT avec la participation de Polénergie, ont vu la participation de plusieurs centaines d'élus, techniciens et porteurs de projets. Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture a permis d'entamer une série d'actions communes fortes et un travail de fond sur la création d'outils adaptés au public agricole, véritables moteurs du développement du photovoltaïque. 6 réunions d'information et 3 formations ont permis d'informer près de 170 exploitants agricoles. Ces interventions ont fait suite à une série d'articles parus dans l'Avenir Agricole. Enfin, dans le cadre de l'élaboration de sa nouvelle charte et la rédaction d'un guide orienté sur le photovoltaïque, le Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR) a sollicité l'avis de différents acteurs sur leurs préconisations vis à vis du développement du photovoltaïque. Cette démarche d'ouverture est l'opportunité de travailler avec le PNR sur le sens des projets photovoltaïques, et sur le concept fédérateur d'investissement citoyen. Thème central de la seconde édition des Journées Européennes du solaire en mai 2009, cette approche devrait émerger en 2010 et sera traitée par un forum dans le courant du second semestre 2010.

faire émerger

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEMAIN

Face à la problématique du changement climatique, les territoires de projet développent des actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, de façon marquée et progressive depuis 2007. Afin de s'inscrire dans une démarche globale plus cohérente, ils se tournent à présent vers la mise en place de programmes d'actions définis à partir des enjeux propres à leur territoire. Depuis 2009, le phénomène commence à être observé à l'échelle des communautés de communes.

Dans une optique d'approche transversale des actions menées par le territoire, Polénergie a mis en place des référentes territoires.

*–**Adeline Chantepy** pour le pays Ardèche verte,*

*–**Stéphanie Pradines** pour VALDAC (VALence Drôme Ardèche Centre),*

*–**Anne-Sophie Hennion** pour le pays de l'Ardèche Méridionale.*

UNE ÉTUDE GAZ À EFFET DE SERRE SUR L'ENSEMBLE DE L'ARDÈCHE

Une étude gaz à effet de serre a été lancée via une commande groupée des quatre territoires ardéchois (les 3 CDRA et le PNR des Monts d'Ardèche). L'étude viendra compléter les données régionales fournies par l'OREGES (Observatoire Régional des Gaz à Effet de Serre) sur les territoires test CDRA Ardèche verte et Ardèche Méridionale. Elle permettra au PNR de prendre en considération les résultats dans sa nouvelle charte et amènera réflexion pour le dernier territoire VALDAC sur les enjeux de territoire.

DES PLANS CLIMATS POUR LES PAYS DE L'ARDÈCHE VERTE, DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Le Plan Climat Énergie et Territoire (PCET) est une des démarches du développement durable axée sur le changement climatique et adaptée aux politiques du territoire. Il vise deux objectifs : l'atténuation des émissions de Gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique.

La nouvelle génération des contrats territoriaux en Rhône-Alpes (CDDRA) prévoit la mise en place de (PCET). Dès lors, le CDDRA devient un contrat de développement ET un plan climat, ces deux démarches s'intégrant totalement l'une à l'autre. Les pays de l'Ardèche Verte et de l'Ardèche Méridionale ont été sélectionnés pour faire partie des 10 projets pilotes de la Région Rhône-Alpes afin de conduire un dispositif d'appui à l'intégration des PCET dans les CDDRA. Il est financé par la région Rhône-Alpes, piloté par le réseau IERA et conduit localement par l'association Polénergie.

Le territoire du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche est lui aussi entré dans la démarche des plans climat via le Contrat d'Objectif Energie-Climat (COEC).

L'ACTION « ENERGIE ET TERRITOIRE » DU TERRITOIRE VALENCE DRÔME ARDÈCHE CENTRE (VALDAC)

Dernier né des territoires de projet du département, le territoire VALDAC a intégré au moment de sa mise en place la question des énergies sous la forme d'une action « Energie et Territoire ». Cette action permet notamment de financer un poste partagé entre la Drôme (PIE ADIL 26) et l'Ardèche (Polénergie). Dans ce cadre, Polénergie a pu renforcer sa présence sur le Centre de l'Ardèche par l'ouverture d'une antenne à La Voulte sur Rhône.

DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉES

Les communautés de communes s'interrogent sur le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque et bois énergie) ainsi que sur la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie sur leur territoire. Les élus prennent conscience qu'ils ont un rôle à jouer en matière de concertation et de sensibilisation des citoyens. Polénergie a accompagné plusieurs communautés de communes dans leurs démarches : –La Communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA), –La Communauté de communes du Haut-Vivarais : une convention cadre entre Polénergie et la communauté de communes a été signée pour un plan d'action sur le territoire, –La Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres, –La Communauté de communes du Pays Aubenas-Vals.

OPAH ET PIG ENTRE DÉCEPTION ET ESPOIR

Polénergie poursuit son travail d'accompagnement des maîtres d'ouvrages à travers les OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) des Communautés de Communes Barrès Coiron, Berg & Coiron et Eyrieux aux Serres, et le PIG (Programme d'Intérêt Général) du Pays Ardèche Verte. 138 logements ont ainsi été diagnostiqués.

Cet accompagnement consiste à orienter les propriétaires bailleurs dans la réalisation de travaux de rénovation par l'établissement de diagnostics et l'élaboration de propositions d'amélioration énergétique de leurs logements. Ces actions ont également permis à Polénergie d'être présente auprès de l'ANAH dans le cadre de l'évolution et de l'amélioration des dispositifs d'évaluation énergétique des logements. Polénergie a cependant exprimé son regret de voir cette démarche se limiter à une évaluation de la facture énergétique des logements.

En effet, le critère imposé par l'ANAH pour l'obtention de subventions dans ces opérations est d'atteindre un montant de charges inférieur à 12/m2/an pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Ainsi, un logement non isolé dont la chaudière au fuel sera remplacée par une chaudière à bois performante pourra donc prétendre aux aides de l'ANAH sans que ne soient apportées d'améliorations à son enveloppe ! À ne prêter attention qu'à l'aspect strictement économique, la performance énergétique des logements, clé de voûte d'une véritable politique de maîtrise de l'énergie dans l'habitat, en est oubliée.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue l'enjeu social de ce type d'opération, dont un des objectifs est de proposer des logements à loyers conventionnés économes en charges pour les locataires, mais une combinaison de deux critères, l'un économique et l'autre énergétique, n'aurait-elle pas été préférable pour tout le monde, s'agissant d'un arbitrage pour l'octroi ou non d'une aide publique ?

Des changements positifs issus de mesures nationales et permettant de prendre en considération l'étiquette énergie-logement sont toutefois apparus en cours d'opération, mais ils ne concernent qu'une prime de 2 000€ pour des projets dont les montants dépassent souvent 100 000€ ! Espérons que les mesures de soutien à la rénovation, attendues au niveau national dans le cadre du Plan Bâtiment du Grenelle de l'Environnement permettront aux opérations d'amélioration de l'habitat, encore en cours ou à venir, de mériter le nom qu'elles portent.

l'équipe
DE POLENERGIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert COQUEUGNIOT
Président

Pierre LEGROS
Vice - Président

Manuel THERY
Secrétaire

Alain GIBERT
Trésorier

Geneviève RAGU

Paul BOMBRUN

Jean-Pierre COUDOUR

Serge BARRUEL

LES SALARIÉS

ANTENNE NORD

Adeline CHANTEPY
Interlocutrice territoire Ardèche verte
Efficacité Energétique | Eco-tourisme
chantepy@polenergie.org

Samuel MARTIN
martin@polenergie.org

Philippe DIMITRIOU
Adhérent bénévole

ANTENNE CENTRE

www.energie-valdac.org

Stéphanie PRADINES
Interlocutrice territoire Ardèche Centre
pradines@polenergie.org

Emilie PAUZE
Animations grand public | Agriculteurs
pauze@polenergie.org

J.C. FAVERJON
Adhérent bénévole

SIÉGE SOCIAL

Claire HURTAUX
Espace Info Energie | Animations grand public
Éducation à l'Énergie
hurtaux@polenergie.org

Alexandre LEON
Maîtrise de l'énergie | Santé
Précarité énergétique
leon@polenergie.org

Anne Sophie HENNION
Interlocutrice territoire Ardèche Méridionale
Bois-Énergie | Collectivités
hennion@polenergie.org

Olivier RACT
Solaire thermique | Eco-construction | Bailleurs
ract@polenergie.org

Cédric VINATIER
Électrification décentralisée | Investisseurs
vinatier@polenergie.org

Joseph BOUREZ
Directeur général "développement et projets"
Mobilités
bourez@polenergie.org

Maryline HYPOLITE
Directrice "Coordination interne et Communication"
Eco-consommation
hypolite@polenergie.org

Hélène LE GOURIEREC
Directrice "Ressources Humaines et Administratif"
info@polenergie.org

Partenaires

nos réseaux

SIÈGE SOCIAL
39 rue J.Mermoz
07200 AUBENAS - 04 75 35 87 34

ANTENNE CENTRE
17 imp. M. Yourcenar
07800 LA VOULTE S/ RHÔNE - 04 75 56 91 54

ANTENNE NORD
19 place de l'église
07290 QUINTENAS - 09 64 04 30 33

www.polenergie.org
info@polenergie.org

POLENERGIE
INFORMER & ACCOMPAGNER

graphisme respectueux: www.heureuxlescailloux.com

ōE!

un regard sur l'énergie

PŌLENERGIE

graphisme respectueux: www.heureuxlescailloux.com